



Castillon-la-Bataille

Mairie

La manifestation se déroulera ainsi :

- installation des associations à partir de 8h30
- début du forum à 9h30
- récompenses et vin d'honneur à partir de 11h
- rangement des tentes et tables **par les associations** à partir de 12h30
- repas partagé sur la Place Boyer Andrivet (selon les restrictions en vigueur à cette date)

Nous vous rappelons que cette matinée a pour but :

- d'échanger avec les autres associations sur l'année écoulée (et les futures) ;
- de promouvoir votre activité ;
- d'animer notre commune.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre Monsieur Simon DAVID.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Jacques BREILLAT



N.B : pour les associations sportives, merci de nous signaler les sportifs primés jusqu'en date du 31 juillet 2023.

Mairie de Castillon-la-Bataille

25 place Turenne 33350 Castillon-la-Bataille * téléphone 05 57 40 00 06 * fax 05 57 40 33 06 * mairie@castillonlabataille.fr